

COMMUNES D'AMBARES ET LAGRAVE ET BASSENS

AVIS DE CONCERTATION

Itinéraires routiers empruntant le pont du Lyonnais Aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès et Lagrave

— — — — —

Le public est informé que par délibération n° 2012/00288, en date du 25 mai 2012, le Conseil de Communauté a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès et Lagrave.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la Mairie d'Ambarès et Lagrave,
- à la Mairie de Bassens,
- à la Direction Territoriale Rive Droite de la Communauté urbaine de Bordeaux – Parc Actif, rue Louis Beydts, à Lormont,
- et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux – 12 boulevard Antoine Gautier – 6^e étage à Bordeaux.

Ce dossier est tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet, à compter du 27 juin 2012, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site <http://participation.lacub.fr> (Rubrique : Projets Locaux / Pont du Lyonnais).

La fin de cette procédure sera annoncée par voie de presse.

Le président de la Communauté urbaine de Bordeaux.